

Le développement agricole à l'épreuve du financement privé: Entre réticence des institutions financières et risque du non-remboursement de prêt au Bénin

[Agricultural development to the test of private financing: Between the reluctance of financial institutions and the risk of non-repayment of loans in Benin]

Jacques Evrard Charles Aguia Daho, Pascal Gbenou, and Abdoul Hamid Moussa

Unité de Recherche en Biotechnologies végétales, Production des cultures et Sciences des semences, Laboratoire des Sciences végétales, Horticoles et Forestières, Ecole de Gestion et de Production Végétale et Semencière, Université Nationale d'Agriculture (UNA), BP 43 Kétou, Benin

Copyright © 2020 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The agricultural sector has managed to establish itself as an enabler for reviving Beninese economy without succeeding in gaining a place of choice in the mobilization of private funding for farmers benefits. On the basis of this observation, the research track taken within the framework of this scientific production consisted in questioning indicators of private financing for Beninese agriculture and the risks associated with access to decentralized financial systems credit services. To achieve this, activities reports and monitoring documents were subject to a continuous analysis. Results from this phase were used to define social indicators which were documented on the basis of a questionnaire and a semi-structured interview guide for a sample of 499 informants. Carried out on the experience of the decentralized financial systems involved in the GIZ / ProFinA project, the research highlighted a weak trend in bank financing and the weight of family structures, the profile of credit seekers, social constructions and social and religious practices on the repayment of credits.

KEYWORDS: Decentralized financial systems, repayment, agricultural credit, risk.

RESUME: Le secteur agricole est parvenu à s'imposer comme un levier de relance de l'économie béninoise sans pour autant réussir à se faire une place de choix dans la mobilisation du financement privé au profit des exploitants agricoles. Sur la base de ce constat, la piste de recherche empruntée dans le cadre de la présente production scientifique a consisté à interroger les indicateurs du financement privé au profit de l'agriculture béninoise et les risques associés à l'accès aux services de crédit des systèmes financiers décentralisés. Pour y arriver, les rapports d'activités et les documents de suivi ont fait l'objet d'une analyse de continu. Les résultats issus de cette phase ont servi à définir des indicateurs sociaux qui ont été documentés à partir de questionnaire, de guide d'entretiens semi-structuré auprès d'un échantillon de 499 informateurs. Menée sur l'expérience des systèmes financiers décentralisés impliqués dans le projet de la GIZ/ProFinA, la recherche a mis en exergue une faible tendance au financement bancaire et le poids des structures familiales, du profil des demandeurs de crédit, des constructions sociales et des pratiques sociales et religieuses sur le remboursement des crédits.

MOTS-CLEFS: Systèmes financiers décentralisés, remboursement, crédit agricole, risque.

1 INTRODUCTION

A l'instar des pays de l'Afrique subsaharienne, le Bénin place la relance de l'économie agricole au cœur des politiques nationales de développement. Avec le désengagement de l'Etat des fonctions de production, cette économie reste particulièrement dépendante des exploitants agricoles majoritairement de type familial, de quelques rares fermes modernes et des agro-industries. La création d'une université entièrement dédiée à l'agriculture (Université nationale d'agriculture) et la

mise en place des pôles de relance agricole impliquent un besoin croissant de financement des projets professionnels des diplômés de l'enseignement agricole et des activités des exploitants. Dans ce contexte et comme c'est le cas dans les pays du Sud depuis la fin des années 1950, le financement agricole et rural devient une composante majeure des stratégies de développement agricole [1]. Face à l'insuffisance de ressources financières publiques et bancaires dédiées à l'entreprenariat agricole, l'option d'une promotion du financement privé est de plus en plus intégrée aux politiques publiques.

A ce sujet, les deux dernières décennies, les opinions politiques et scientifiques tentent de converger les points de vue sur le fait que la microfinance a réussi à accroître l'autonomie et la "liberté réelle" des femmes [2]. Ainsi, dans son Plan stratégique de relance du secteur agricole élaboré en 2011, le Bénin a mis l'accent sur la création d'un environnement favorable à la mise en place par le secteur privé des institutions de financement répondant aux spécificités du secteur agricole. Les systèmes financiers décentralisés sont devenus une plateforme de gestion des crédits en général et des crédits agricoles en particulier. Ils jouent un rôle de relais entre l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les communautés à la base en mettant en place des produits financiers.

Cependant, le remboursement des crédits et la gestion du risque y relatif demeurent des préoccupations. L'ampleur des cas d'impayés et du phénomène de surendettement [3] semblent constituer une énigme pour les pouvoirs publics et pour les responsables des institutions financières. Certains l'abordent sous l'angle des aléas de toute sorte qui peuvent intervenir dans la vie quotidienne des clients [4]. La présente contribution aborde plutôt le capital "risque" de façon systémique. Les paramètres documentés se rapportent aux profils des bénéficiaires et aux construits sociaux du crédit. L'analyse a porté sur l'expérience des systèmes financiers décentralisés impliqués dans le projet « Promotion du Financement Agricole » (ProFinA) de la GIZ/ProFinA.

2 CADRE ET MÉTHODES D'ÉTUDE

La recherche porte sur les Systèmes financiers décentralisés (SFD) impliqués dans le projet de la GIZ/ProFinA. Il s'agit de sept structures réparties et exerçant dans les départements que sont le zou, les collines, l'Atacora, la Donga, le Borgou et l'Alibori.

Dans chaque département, quatre communes sont concernées par la recherche. Elles sont retenues sur la base des critères relatifs à la portée du portefeuille de crédit agricole et du profil de grenier agricole qu'elles constituent pour le pays.

De nature mixte, la recherche a mis à profit le questionnaire et l'entretien semi-structuré pour interroger 499 informateurs (responsables des dites structures et bénéficiaires) identifiés sur la base des techniques d'échantillonnage non probabiliste, par choix raisonné et aléatoire.

Les premières synthèses de résultats ont été triangulées avec celles issues de l'analyse de contenu et de l'observation analytique pour déterminer les variables d'analyse de la criticité du risque des crédits par département.

Les logiciels SPSS et Excel ont servi de support pour le traitement et l'analyse des données collectées. L'individualisme méthodologique et l'approche compréhensive ont permis de construire l'environnement économique, institutionnel et historique dans lequel se développe le non remboursement des crédits.

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LES INSTITUTIONS PRIVÉES DE FINANCEMENT AGRICOLE

Les institutions financières privées constituent des outils du financement des politiques publiques au Bénin. Le défaut d'intérêt enregistré au niveau des structures bancaires pour le financement agricole est comblé par les systèmes financiers décentralisés dont la structure de financement ne permet toujours pas une mobilisation efficace des ressources nécessaires à la productivité des exploitations.

3.2 LES EXPLOITANTS AGRICOLES, PARENTS PAUVRES DES STRUCTURES BANCAIRES

Le développement agricole fait appel à un effort de promotion des investissements à échelle pour améliorer la compétitivité du secteur sur les marchés internationaux [5]. Cela implique un positionnement actif des institutions bancaires dans la chaîne de financement des entreprises agricoles. Mais le secteur bancaire béninois évalué à 15 banques à la date du 15 mars 2019, développe des services peu orientés vers le financement agricole. De plus, le défaut de coordination des logiques d'intervention et de financement fait qu'en général, chaque type d'acteur oriente ses flux de financement selon ses propres objectifs [6] (Fig. 1).

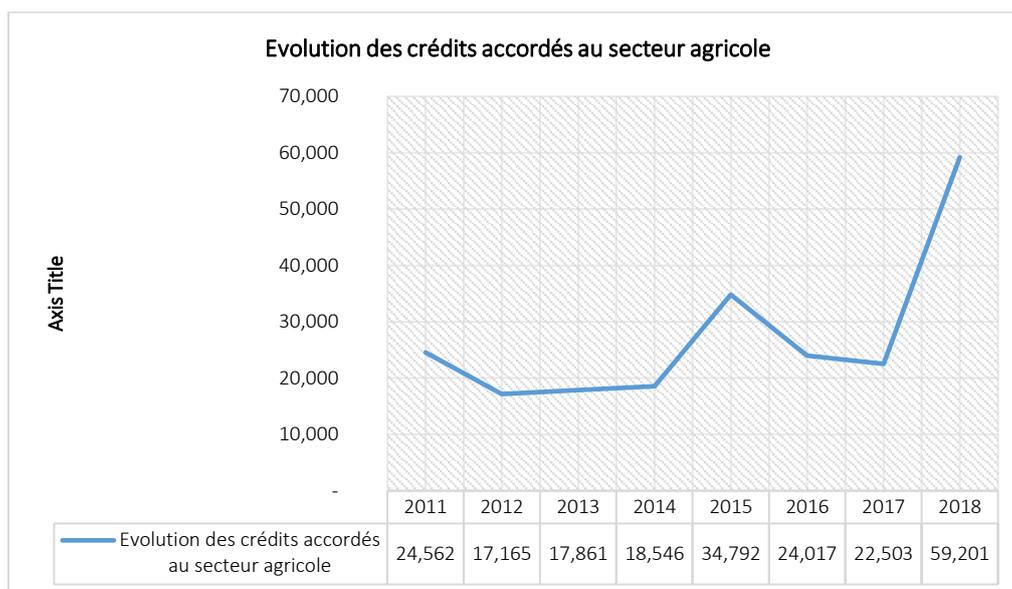


Fig. 1. Evolution des crédits accordés au secteur agricole

Les investisseurs privés ont contracté 59,20 milliards de F CFA en 2018 pour le compte de projets relevant du secteur agricole à réaliser au Bénin contre 22,50 milliards de F CFA en 2017, soit une augmentation de 163% en un an. Même si l'existence d'une aide internationale pour le financement de la Politique Agricole de l'UEMOA [7] est un atout pour l'engagement des institutions au financement agricole, le volume des prêts au secteur primaire est en moyenne inférieur à 1 % du PIB en Afrique [8]. De plus, la structure des crédits dédiés à l'agriculture présente un format moins adapté aux investissements de grandes portées (Tableau 1).

Tableau 1. Crédits à l'agriculture déclarés à la Centrale des risques (millions FCFA)

	2015	2016	2017
Crédit à l'Agriculture à Court Termes (CT)			
Au Bénin	33 967	35 370	21 667
Dans l'UEMOA	220 848	282 645	358 093
Crédit à l'Agriculture à Moyen et Long termes (MLT)			
Au Bénin	1 795	2 635	728
Dans l'UEMOA	59 888	62 063	5 599

Le secteur agricole ne bénéficie que de 3% du crédit de la part des banques béninoises en 2015 et 2016 et, seulement 1,72% pour l'année 2017. Si les aspirations des exploitants agricoles sont prioritairement tournées vers des crédits à moyen et long terme, le tableau affiche qu'en termes de durée, les banques au Bénin accordent essentiellement des crédits à court terme (4% du total des crédits à court terme) et seulement 0,4% du total des crédits à moyen et long terme. Au niveau de la zone de l'UEMOA, nous retrouvons les mêmes tendances (3% et 0,5%, respectivement pour les crédits à CT et MLT). Ces tendances confortent les positions issues de travaux de recherche qui, mettant en cause les taux d'intérêt et la durée des prêts, estiment que les financements en faveur de l'agriculture sont largement insuffisants pour améliorer l'efficacité de la production et favoriser l'adoption de meilleures technologies [8]. La principale variable explicative se rapporte à la perception du risque associée à l'activité agricole pour des investissements lourds et à Moyen et long terme.

3.3 L'ALTERNATIVE DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES POUR LE FINANCEMENT AGRICOLE AU BENIN

A défaut de bénéficier d'un appui significatif des institutions bancaires, le développement agricole est soutenu par les systèmes financiers décentralisés. C'est bien la position qui transparait dans l'analyse sur les déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin [9]. Le pays a adopté en janvier 2012 une loi fixant les principes d'une réglementation qui régit le fonctionnement des Systèmes Financiers Décentralisés qui collectent des dépôts ou disposent d'un portefeuille de prêts supérieur à 2 milliards FCFA (Tableau 2).

Tableau 2. Evolution des crédits des SFD au secteur agricole (milliards FCFA)

	2015	2016	2017
Encours de crédits à l'agriculture	19 330 929 238	22 660 262 155	23 404 072 807
Total de l'encours de crédits de SFD	120 141 683 066	140 833 479 884	145 456 261 464
Crédits à l'agriculture/Total de crédits (%)	16,09	16,09	16,09
Créances en souffrance sur le secteur agricole	1 270 459 263	1 949 056 936	2 081 396 998
Créances en souffrance/ Crédits à l'agriculture (%)	1,06	1,38	1,43

L'agriculture ne reçoit que 16% des crédits des SFD. Les conditions d'accès introduisent des paramètres qui traduisent un accès différencié (Fig. 2).

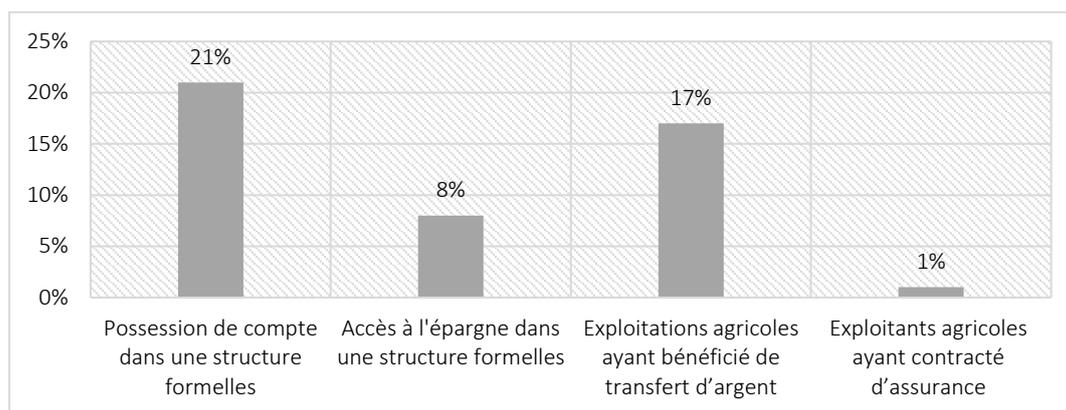


Fig. 2. Conditions d'accès aux crédits par les exploitations agricoles

Les crédits sont accordés aux exploitants possédant de compte dans les structures formelles (21%), à ceux ayant accès à l'épargne dans une structure formelle (8%). Les exploitations agricoles ayant bénéficié de transfert d'argent sont estimés à 17% et celles qui ont contracté d'assurance font seulement 1% de l'effectif. La structuration des conditions d'accès suivant les profils d'exploitants affiche des indicateurs peu favorables à l'état des lieux des jeunes exploitants agricoles. En dehors de ce paramètre, le faible accès est aussi expliqué par le taux d'intérêt élevé pratiqué par les structures d'obtention de crédit, le manque d'information sur la façon d'obtenir un prêt ou un emprunt, et enfin, le manque de revenus réguliers.

3.4 L'EXEMPLE DU PROJET « PROMOTION DU FINANCEMENT AGRICOLE » (PROFINA)

Le projet « Promotion du Financement Agricole » (ProFinA) a servi d'étude de cas pour la présente recherche. Les données produites renseignent sur l'offre de service au profit des exploitants agricoles, la situation de criticité du risque liés au remboursement des prêts ainsi que les variables sociologiques qui interviennent dans les modèles explicatifs de la faible tendance au remboursement des prêts.

3.5 UNE OFFRE DE SERVICE DE TYPE INTEGRE AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Le projet « Promotion du Financement Agricole » (ProFinA) s'oriente vers l'approche «Promotion de Chaîne de Valeur ajoutée pour améliorer tant la productivité des exploitations que l'accès des producteurs et de leurs organisations professionnelles au marché ainsi qu'au financement. Le projet s'est fixé l'objectif d'« offrir des produits et services financiers adaptés aux institutions financières et utilisés par les exploitations agricoles, OPA et PME à base agricole ». Les champs d'action se rapportent à l'appui aux petites et moyennes entreprises (PME) agricoles, à l'appui aux organisations paysannes (sociétés coopératives et faïtières communales et régionales) et à l'appui aux institutions financières.

A travers les composantes 1 et 2, le projet fournit un appui-conseil technique et entrepreneurial pour la professionnalisation des acteurs agricoles en vue d'une extension du financement des chaînes de valeur agricole au niveau de la demande (exploitants agricoles, OPA, PME agricoles). La composante 3 du projet appuie les acteurs du secteur financier (SFD et banques) à la mise en place des produits financiers (les crédits de campagne, les crédits d'investissement, les produits d'épargne, les systèmes de paiement) agricoles adaptés aux CVA identifiées dans les différentes filières agricoles.

Les actions de facilitation du ProFinA ont abouti à la mise en place de divers types de crédits au profit des acteurs des filières Anacarde (crédit pépiniériste, crédits d'entretien des plantations et de pré-collecte), Soja (crédits de campagne pour la production du soja) et Karité (crédit pour commercialisation des amandes). Des PME à base agricole ont également bénéficié de crédits d'investissement et/ou de fonctionnement grâce à la facilitation du ProFinA.

3.6 ENTRE LA CULTURE DE L'ÉPARGNE ET LA CULTURE DU CRÉDIT CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES

La culture du crédit se construit en lien avec la nature des sources de revenu (Fig. 3).

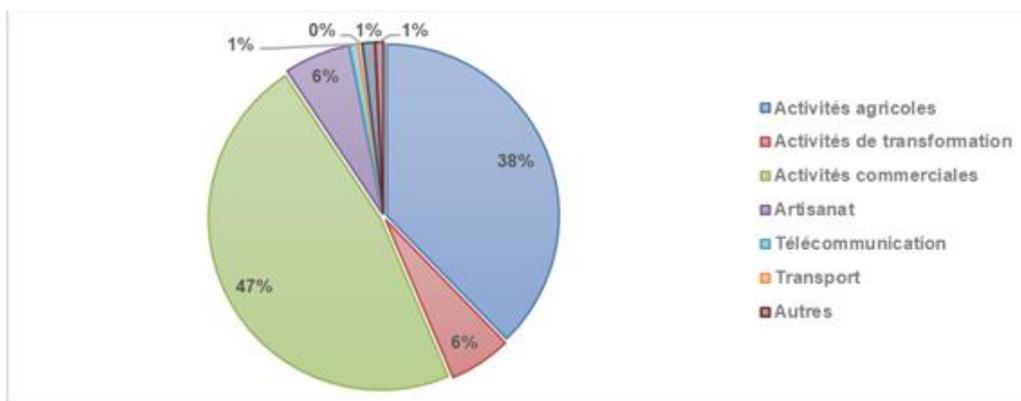


Fig. 3. Répartition du revenu par source des emprunteurs

Le revenu en milieu rural est beaucoup plus agricole et est fortement lié aux autres activités connexes développées autour de l'agriculture notamment (i) la transformation agro-alimentaire (artisanale, semi-industrielle et industrielle) et le commerce de produits agricoles (vivres et cultures de rente). L'artisanat y est aussi développé en général. Pour faire face aux périodes de soudure et aux contraintes financières liées aux cycles des activités, une culture de l'épargne est développée. A cet effet, des recherches antérieures ont mis en exergue le financement informel organisé autour de quatre types de pratiques: la vente sur pied avec préfinancement, l'association de production, le crédit fournisseur et le prêt entre particuliers [1]. En ce qui concerne le site de recherché (Fig. 4).

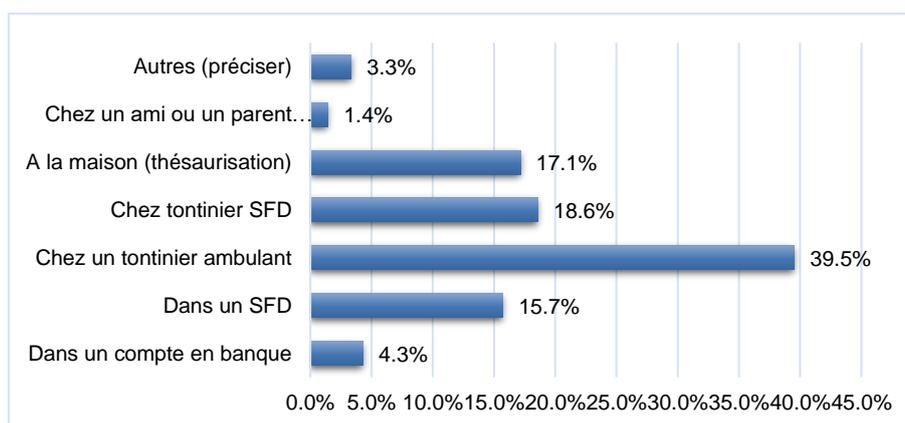


Fig. 4. Destinations de l'épargne en milieu rural

L'épargne est bien développée surtout avec les systèmes de tontines. 85,9% des actifs parviennent à épargner contre 14,1% qui n'y arrivent pas à cause de la mévente, de la baisse des stocks de produits, du niveau élevé des dépenses (éducation et soins de santé des membres de leurs familles) ou des dettes. Les actifs épargnants orientent plus leur épargne vers les tontiniers ambulants quand bien même le poids de la confiance envers les institutions de micro finance est en évolution croissante. La pratique de la thésaurisation est toujours en vogue dans le milieu rural.

C'est dans cet écosystème de services financiers que se développe le rapport aux services des systèmes financiers décentralisés. D'une taille globale estimée à 761 629 clients, le portefeuille des SFD échantillonnés dans la zone est composé

à 43,88% d'emprunteurs actifs. L'offre de services financiers à la base est assurée par 196 agences ou guichets d'institutions de micro finance. Généralement constitués en groupements (d'hommes, de femmes ou mixtes), clients individuels et entreprises, les actifs du milieu rural sollicitent les produits et services financiers suivants: le crédit agricole, le crédit commerce, financement de micro-projets, l'épargne sur livret, la domiciliation des salaires, le crédit scolaire, le crédit pour la construction (Fig. 5).

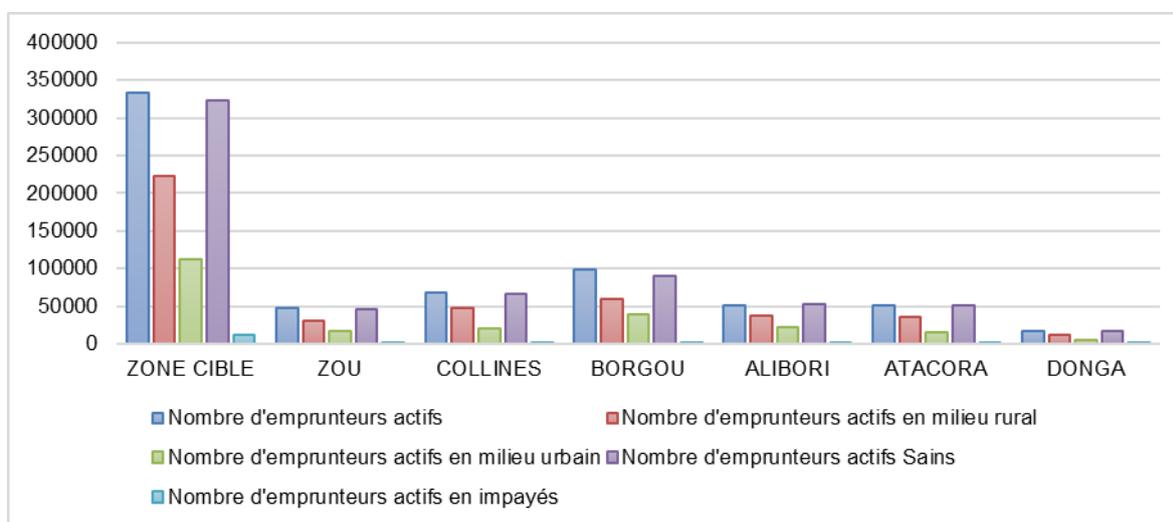


Fig. 5. Caractéristiques de la portée du portefeuille

Les proportions traduites dans le graphique montrent que 66,5% des emprunteurs actifs relèvent du milieu rural contre 33,5% qui sont du milieu urbain. En plus, la clientèle est plus concentrée dans la zone du Borgou (29,6%) et des Collines (20,16%) que dans la Donga.

3.7 LES VISAGES DE LA CRITICITE DU RISQUE: AU-DELA DES FACTEURS ÉCONOMIQUES

De façon générale, les facteurs économiques sont mis en relief pour comprendre la situation des impayés dans le domaine du crédit. L'accent est prioritairement mis sur le profil économique du demandeur de prêt, l'accès aux facteurs de production et la vulnérabilité de l'activité économique, objet du prêt. Mais ces facteurs économiques sont, dans une certaine mesure, le produit de structures structurantes qui elles relèvent profondément du social. Pour l'illustrer, la démarche a d'abord été de faire l'option de la spatialisation du phénomène de remboursement ou non du crédit. Le tableau 3 présente la criticité du risque par département.

Tableau 3. Criticité du risque par département

Risques	Prévalences	Départements					
		Alibori	Borgou	Atacora	Donga	Zou	Collines
Risque de détournement d'objets de crédit	20,83%	12,50%	12,50%	41,67%	12,50%	18,75%	34,75%
Risque de détournement du remboursement de crédit	19,48%	12,50%	12,50%	20,83%	25%	37,50%	27,50%
Autres risques d'impayés (retard de remboursement, etc.)	12,50%	8,16%	34,70%	12,24%	12,24%	16,33%	16,33%

Legende

 : Criticité élevée

 : Criticité moyenne

Les départements des Collines, de l'Atacora, du Zou et du Borgou entretiennent plus le risque. Le département qui présente moins le risque est l'Alibori. Le risque de détournement d'objet de crédit qui a la plus grande prévalence est plus concentré

dans l'Atacora et les Collines. Le risque de détournement du remboursement du crédit est plus concentré dans le Zou et les Collines. Cependant, les autres risques d'impayés notamment les retards de remboursement sont plus concentrés dans le Borgou. La spatialisation du phénomène de remboursement ou non du crédit s'explique par le fait que ces régions ou espaces géographiques sont caractérisés par des registres normatifs, des structures sociales et des modes de vie spécifiques. Ces composantes sociologiques ont été recensées et analysées à l'aide de statistiques sociales pour comprendre la corrélation avec la tendance au remboursement ou non du crédit.

Les enquêtes n'ont pas fait apparaître un lien direct entre la fréquence d'accès aux crédits et le rythme d'observance du remboursement. Avec les données collectées, la plupart des emprunteurs ont déjà pris le crédit en moyenne trois (03) fois. Pour les prêts en cours de remboursement durant la période de l'enquête, il est observé en moyenne un (01) retard de remboursement. Et quand l'on considère leur historique de remboursement, ils ont été en impayé en moyenne une (01) fois sur deux (02) (Fig. 6).

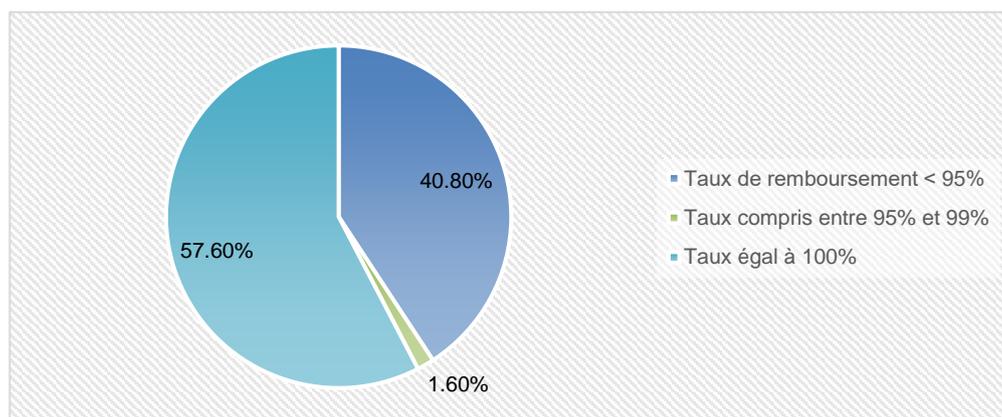


Fig. 6. Taux de remboursement des prêts en cours

Les données renseignent que 40,8% des emprunteurs actifs ont un taux de remboursement de leurs prêts en cours inférieur à 95% donc hors norme, 1,6% d'entre eux ont un taux de remboursement compris entre 95% et 99%. On observe que 57,6% des emprunteurs actifs sont à 100% de remboursement de leurs prêts en cours. Face à ce niveau de défaillance de la clientèle (42,4%), les banques sont invitées à être proches des agriculteurs qu'elles financent [11] pour accompagner la prise en charge des paramètres associés aux incertitudes liées au remboursement des crédits. Il s'agit, notamment du milieu d'appartenance des clients, du niveau d'instruction, de la structure familiale, du genre, de l'âge du client et des provenances sociales.

Contrairement, aux bénéficiaires de crédit en milieu urbain, les clients du milieu rural et péri-urbain ont potentiellement un taux de remboursement amélioré à la hauteur de 1,52%. La fragilité des structures familiales influence négativement les remboursements de crédits. Les emprunteurs en situation de concubinage ou d'union libre et les célibataires ont plus tendance à développer des stratégies de fuite pour échapper aux agents de recouvrement de crédits. Dans la même dynamique, des hommes refusent de cautionner ou d'avaliser certaines femmes avec qui ils sont en concubinage ou en union libre. D'un ménage monogamique à un ménage polygamique, le risque d'impayés s'accroît de 4,62%. Le nombre d'enfants à charge déterminent également le risque de non remboursement. On observe un poids relativement élevé des dépenses et le désengagement de plus en plus élevé des hommes de certaines dépenses (la popote, les soins de santé des enfants, l'habillement des enfants, l'éducation des enfants, etc.) qui du coup reviennent à la charge des femmes.

Les résultats de la recherche révèlent que lorsqu'une institution de microfinance choisit d'octroyer de crédit aux femmes, elle réduit « le risque de non remboursement de 0,22%. Les femmes sont plus solvables que les hommes. Ce qui rejoint les conclusions de la thèse de [12] qui défendent l'idée selon laquelle la féminisation de la clientèle des institutions de microfinance pourrait être déterminante pour la baisse du taux d'impayé. L'âge du client influence également le risque de non remboursement. Les données de terrain ont prouvé que les clients qui ont un âge compris entre 18 et 50 ans réduisent leur risque d'impayé de 10,23% comparativement aux autres clients y compris les « mineurs émancipés ». Sont appelés ici mineurs émancipés, les jeunes de moins de 18 ans ayant une autonomisation du point de vue financier et exploitation agricole.

Sur un autre plan, les référents religieux, de façon globale influencent le remboursement des crédits. La religion islamique proscrit les crédits avec des intérêts. Elle considère le crédit sous la forme d'une aide financière à rembourser sans une contrepartie. De plus, la période d'observation du jeûne musulman accentue de 6,58% le risque de non remboursement. En effet, certains fidèles contractent des crédits et les utilisent pour observer le jeûne; ce qui occasionne des impayés ou des retards dans le remboursement. Quant aux pratiques coutumières telles que l'organisation des mariages, des cérémonies

funéraires et l'observation du deuil ou le veuvage chez les femmes, elles engendrent une augmentation du risque d'impayés de 7,04%. Les résultats ont montré que les cérémonies de mariage entretiennent un retard dans le remboursement et le détournement d'objets de crédit. Il en est de même pour les cérémonies funéraires qui mobilisent des périodes dédiées aux rituels occasionnant le retard dans le remboursement des crédits.

4 CONCLUSION

La présente contribution scientifique est consacrée au financement privé dédié à l'agriculture au Bénin et plus précisément aux systèmes financiers décentralisés. Elle a pris en compte les départements du nord et du centre et s'est appesanti principalement sur les facteurs sociologiques pouvant influencer les remboursements de crédits. Les facteurs dont l'influence sur le taux de remboursement s'exprime en termes de risques ou de chances, ont permis de catégoriser trois (03) types de risques de criticités non négligeables dans l'octroi du crédit en milieu rural. Il s'agit du risque de détournement d'objets de crédit, du risque de détournement du remboursement de crédit et des autres risques d'impayés (notamment le retard de remboursement). La recherche a permis d'identifier des éléments influençant le comportement de remboursement des clients, notamment les structures familiales, les profils du demandeur du crédit, les constructions sociales et les pratiques sociales et religieuses.

REFERENCES

- [1] E. Niyongabo, Défis du financement agricole et rural, rôle pour la microfinance et implications pour les politiques publiques en Afrique subsaharienne. Pistes de recherche basées sur le cas du Burundi, CEB Working Paper N° 08/024, 2008, 31 p.
- [2] I. Guerin, « Microfinance et autonomie féminine », Programme Finance et Solidarité, Document de Travail n° 32, OIT, Genève, 2001, 70 p.
- [3] M. Lelart, Les mutations dans la microfinance: L'expérience du Bénin, Document de Recherche, n° 2007-15, Université d'Orléans, mai, 2007, 24 p.
- [4] J-M. Servet & E. Baumann, Risques et Microfinance, Revue Autrepart, n° 44, 2007, p. 5-12.
- [5] C. Oya, Contract Farming in Sub Saharan Africa: A Survey of Approaches, Debates and Issues. Journal of Agrarian Change 12 (1), 2012, 1-33.
- [6] V. Ribier & J-J. Gabar, Vers une accentuation des disparités dans le financement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest ?, Cahier d'Agriculture, 25, 2016, 65-70.
- [7] J. Balie & E. Fouilleux, Enjeux et défis des politiques agricoles communes en Afrique: une mise en perspective avec l'expérience européenne, Presses de Sciences Po Autrepart, t n° 46, 2008, 157-,171.
- [8] L.A. Chhatwal, B.K.J. Domke, H. Kamewe Tsafack, G. Munoz, L. Peterlechner, S. Zwart, Mobiliser des financements à l'appui des chaînes de valeur agricoles en Afrique: pourquoi et comment, Publication du Département Analyses économiques (BEI), 2020, www.eib.org/economics.
- [9] D. Aclassato, les plafonnements de taux d'intérêt en microfinance servent-ils réellement les plus pauvres et petits opérateurs économiques ? in Mondes en Développement, vol. 36 (141), 2008, 93-109;
- [10] A. Daoudi & B. Wampfler, Le financement informel dans l'agriculture algérienne: les principales pratiques et leurs déterminants, Cahier d'Agriculture, 19, 2010,243 doi: 10.1684/agr.2010.0414.
- [11] S. Bessay, Les enjeux du financement agricole en Afrique de l'ouest, Mémoire de maîtrise en administration des affaires, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, 2009, 118 p.
- [12] A. Honlonkou, Evaluation de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin, in Monde en développement, 2002/3, numéro 119, 2013, 73 à 77.